



Commission de l'OMT pour l'Europe

Soixantième réunion
Vilnius (Lituanie), 25 mai 2016

CEU/60/DEC
Madrid, juin 2016
Original : anglais

DÉCISIONS PRISES PAR LA COMMISSION DE L'OMT POUR L'EUROPE À SA SOIXANTIÈME RÉUNION

Vilnius (Lituanie), 25 mai 2016

TABLE DES MATIÈRES

	<u>Page</u>
1. Ordre du jour	
2. Décisions prises par la Commission	
3. Liste des participants	

2. DÉCISIONS PRISES PAR LA COMMISSION

CEU/DEC/1(LX)

ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Point 1 de l'ordre du jour (document CEU/60/Prov. Agenda)

La Commission

Adopte l'ordre du jour de sa soixantième réunion tel que proposé dans le document CEU/60/Prov. Agenda.

.....
CEU/DEC/2(LX)

COMMUNICATION DU PRÉSIDENT

Point 2 de l'ordre du jour (document CEU/60/2)

La Commission,

Ayant entendu la communication de son Président traitant de trois sujets précis, à savoir a) tourisme et sécurité : les implications pour la région Europe, b) la numérisation et les nouveaux modèles d'affaires, et c) la durabilité et l'Année internationale du tourisme durable pour le développement,

1. L'en remercie ;
2. Accueille favorablement les objectifs énoncés par le Président et apprécie sa volonté d'obtenir, pour les Membres européens, un plus grand rôle dans l'élaboration du programme de travail de l'OMT pour la région ainsi que d'accroître le rôle, l'importance et la pertinence de l'OMT en Europe ;
3. Le félicite d'avoir organisé une séance préliminaire de réflexion dans le cadre de la soixantième réunion de la Commission pour l'Europe afin de commencer à repérer de possibles sujets de discussion en prévision de l'atelier annuel de réflexion ;
4. Accueille favorablement l'offre du Président de recevoir l'atelier annuel de réflexion à Berne le 20 septembre 2016 afin d'arrêter les priorités de la région en vue de l'élaboration, sur cette base, du programme de travail pour l'Europe pour la période 2018-2019, et encourage vivement les États membres à y participer.

.....
CEU/DEC/3(LX)

RAPPORT DU SECRÉTAIRE GÉNÉRAL

Point 3 de l'ordre du jour (document CEU/60/3)

La Commission,

Ayant entendu l'exposé du Secrétaire général,

1. L'en remercie ;

2. Accueille avec satisfaction le point détaillé de la situation sur les résultats du tourisme en 2015 et les perspectives encourageantes pour 2016 malgré les tensions géopolitiques actuelles, les préoccupations sanitaires et de sécurité et l'instabilité économique au niveau international ;
3. Note avec satisfaction que l'Europe conserve sa position de première destination touristique au monde, renforcée par la croissance enregistrée en 2015 et les perspectives favorables pour 2016 ;
4. Se félicite de la « Campagne des dirigeants mondiaux en faveur du tourisme » à laquelle, en date de juin 2016, 82 dirigeants (dont 26 de pays d'Europe) s'étaient associés, et encourage les États membres à maintenir le rang de priorité conféré au tourisme en tant qu'outil essentiel au service du développement socioéconomique ;
5. Apprécie son soutien aux réalisations obtenues lors de la Conférence sur le tourisme et l'emploi : politiques stimulant la création d'emplois, qui s'est tenue à Antalya (Turquie) les 29 et 30 septembre 2015, et de la première Conférence mondiale sur le tourisme et le développement, qui a eu lieu à Beijing (Chine) le 20 mai 2016 ;
6. Salue l'action du secrétariat pour faire reconnaître le T.20 comme une formation et un mécanisme officiels du G20 ;
7. Prend note de la part active prise par l'OMT aux travaux du système des Nations Unies, particulièrement en ce qui concerne les objectifs de développement durable adoptés récemment et le rôle, reconnu à sa juste valeur, du tourisme dans le programme d'action socioéconomique, environnemental et culturel, comme souligné dans l'objectif 8/cible 8.9, l'objectif 12/cible 12b et l'objectif 14/cible 14.7 ;
8. Soutient le secrétariat dans les préparatifs de l'Année internationale du tourisme durable pour le développement (2017) et encourage les États membres de l'OMT à participer activement à cette célébration ;
9. Souligne l'importance du travail mené en commun par le secrétariat et par l'OACI dans le domaine de l'aviation et de la connectivité et préconise un renforcement de la coopération à l'avenir ;
10. Remercie le Secrétaire général pour son compte rendu relatif à la réorganisation du secrétariat et à la situation financière et administrative de l'Organisation.

.....

CEU/DEC/4(LX)

RAPPORT SUR LA MISE EN ŒUVRE DU PROGRAMME GÉNÉRAL DE TRAVAIL

Point 4 de l'ordre du jour (document CEU/60/4)

4.1 Programme de travail – Activités mondiales

La Commission,

Ayant entendu le rapport du Directeur exécutif chargé des programmes opérationnels et des relations institutionnelles sur l'exécution du programme général de travail (juillet 2015-mars 2016),

1. Le remercie pour ces informations détaillées et prend note des activités réalisées par l'OMT au cours de la période allant de juillet 2015 à mars 2016 ;
2. Remercie les États membres de leur coopération aux fins de l'exécution du programme général de travail ;

3. Apprécie le travail du secrétariat pour permettre l'échange de connaissances, de données d'expérience et de meilleures pratiques grâce à des activités de renforcement des capacités et des rencontres internationales accueillies par des États membres ;
4. Félicite l'OMT d'avoir fait paraître des publications très utiles, dont certaines sont le fruit d'une coopération avec des États membres ou des Membres affiliés, et encourage les États membres à faire des suggestions de futures études ;
5. Invite le secrétariat à renforcer sa collaboration avec les Membres affiliés de l'OMT, en particulier dans la recherche.

4.2 Programme de travail pour l'Europe – Activités régionales

La Commission,

Ayant entendu l'exposé de la Directrice régionale pour l'Europe sur le programme de travail pour l'Europe – Activités régionales,

1. La remercie pour ces informations précieuses et détaillées et note avec intérêt les activités engagées pour assurer une coopération régionale plus étroite ainsi que les activités menées en Europe dans les domaines de l'échange de savoir et du renforcement des capacités ;
2. Appuie le travail du programme régional pour faire une place au tourisme parmi les priorités politiques européennes au moyen de la remise de la Lettre ouverte sur le tourisme et de la signature de l'Engagement du secteur privé envers le Code mondial d'éthique du tourisme ;
3. Encourage le programme régional à poursuivre ses activités conformément aux priorités mises en évidence par les États membres européens ;
4. Félicite l'Organisation de ses efforts constants pour accueillir des stagiaires et des fonctionnaires prêtés d'États membres européens et encourage ces derniers à proposer des candidats ;
5. Accueille favorablement le resserrement de la coopération avec la Commission européenne et le Parlement européen et la signature, avec la DG Croissance de la Commission européenne, d'un accord spécial de don ayant pour finalité une meilleure compréhension du tourisme européen ;
6. Note avec intérêt la proposition de projet dans le cadre de la Stratégie de l'UE pour la région du Danube visant à mettre en place des observatoires du tourisme durable dans des destinations transfrontières le long du Danube et encourage les États membres à s'impliquer plus avant dans les activités s'inscrivant dans le cadre des observatoires de l'OMT ;
7. Soutient les efforts du secrétariat pour signer un nouveau mémorandum d'accord renforcé avec le Conseil de l'Europe et constate avec satisfaction que l'OMT a été invitée, comme observateur, à l'Accord partiel élargi sur les itinéraires culturels du Conseil de l'Europe en 2015 ;
8. Se réjouit de la collaboration accrue avec la Coopération économique de la mer Noire et le Conseil turcique, laquelle témoigne du souci constant de l'Organisation de mieux comprendre et de traiter les questions intéressant le plus les Membres à l'échelon infrarégional ;
9. Encourage vigoureusement le programme régional à continuer de participer à des initiatives infrarégionales et soutient, à cet égard les activités entreprises et prévues en 2016 ;
10. Prie le secrétariat de continuer à diffuser, à intervalles périodiques et en temps voulu, toutes les informations pertinentes concernant les deux conventions différentes en cours d'élaboration (protection du consommateur et éthique) ;
11. Encourage les États membres européens à soutenir la présentation des conventions susmentionnées à la prochaine session de l'Assemblée générale de l'OMT en vue de leur adoption/approbation ;

12. Remercie l'équipe du programme régional pour l'Europe pour le travail effectué avec diligence et l'assistance apportée aux États membres.

.....
CEU/DEC/5(LX)

MISE À JOUR SUR LES ACTIVITÉS DES MEMBRES AFFILIÉS

Point 5 de l'ordre du jour (document CEU/60/5)

La Commission,

Ayant entendu le compte rendu de la Directrice régionale pour l'Europe faisant le point sur les activités des Membres affiliés,

1. La remercie pour son intervention ;
2. Reconnaît l'importance du programme des Membres affiliés et le considère essentiel pour établir des partenariats fructueux, dans la durée, avec des acteurs privés et non gouvernementaux ;
3. Prend note avec satisfaction du nombre croissant d'entités du secteur privé en provenance de toute une gamme de secteurs économiques qui rejoignent le programme des Membres affiliés ;
4. Appuie l'Organisation dans ses efforts visant à multiplier les partenariats avec des institutions extérieures, en particulier avec le secteur privé, ces partenariats étant un instrument efficace pour étendre la portée et la sphère d'influence de l'OMT et un moyen constructif d'accroître ses ressources ;
5. Note avec intérêt le nombre croissant de prototypes, réseaux, rapports mondiaux et séminaires techniques préparés par l'OMT et différents Membres affiliés ;
6. Salue l'initiative, à l'intérieur du plan d'action du Réseau gastronomie de l'OMT, de tenir une conférence mondiale sur le tourisme œnologique ayant pour but d'encourager la collaboration entre l'OMT et d'autres organisations représentatives dans le domaine de la gastronomie, de mieux faire connaître les dernières tendances en vue d'améliorer le développement et la gestion du tourisme de gastronomie, et de diffuser les expériences d'initiatives concluantes à travers le monde.

.....
CEU/DEC/6(LX)

MISE À JOUR DES COMITÉS

Point 6 de l'ordre du jour (document CEU/60/6)

La Commission,

Ayant entendu les exposés des membres des différents comités,

1. Remercie la France pour son exposé très utile et détaillé sur les travaux du Comité du programme et du budget ;
2. Remercie le Monténégro pour son exposé très utile et détaillé sur les travaux du Comité du tourisme et de la durabilité ;
3. Remercie l'Italie pour son exposé très utile et détaillé sur les travaux du Comité du tourisme et de la compétitivité ;
4. Remercie l'Autriche pour son exposé très utile et détaillé sur les travaux du Comité des statistiques et du compte satellite du tourisme ;

- Remercie à cet égard la Géorgie d'avoir accueilli en 2016 la seizième réunion du Comité de l'OMT des statistiques et du compte satellite du tourisme et la réunion du Conseil consultatif technique ;
5. Se félicite du soutien actif des États membres, en particulier de la Croatie, pour relancer la contribution des différents comités au travail de l'Organisation.

.....
CEU/DEC/7(LX)

TOURISME ET ÉTHIQUE

Point 7 de l'ordre du jour (document CEU/60/7)

La Commission,

Ayant entendu l'exposé du Directeur exécutif chargé des programmes opérationnels et des relations institutionnelles,

1. Le remercie pour son compte rendu ;
2. Constate avec satisfaction le nombre croissant d'entités du secteur privé signant l'Engagement du secteur privé envers le Code mondial d'éthique du tourisme ;
3. Sait gré au secrétariat du travail important réalisé aux fins de l'application du Code mondial d'éthique ;
4. Invite les États membres à prendre part activement aux enquêtes conduites à intervalles périodiques par le secrétariat sur le Code mondial d'éthique ;
5. Note avec intérêt le projet de Convention relative à l'éthique du tourisme en cours d'élaboration,

Ayant entendu l'exposé de la Présidente du groupe pour mettre un terme à l'exploitation sexuelle des enfants dans le cadre des voyages et du tourisme, qui fut auparavant Rapporteuse spéciale des Nations Unies sur la vente d'enfants, la prostitution des enfants et la pornographie mettant en scène des enfants,

1. La remercie pour ces informations détaillées ;
2. Salue le travail important accompli par le Groupe mondial de haut niveau pour produire l'étude mondiale sur l'exploitation sexuelle des enfants dans le cadre des voyages et du tourisme ;
3. Appuie les recommandations formulées dans l'étude concernant les mesures à prendre par les ministères du tourisme et encourage les États membres à faire part de leurs expériences ;
4. Invite le Comité d'éthique du tourisme à poursuivre l'excellent travail mené sur ce sujet important.

.....
CEU/DEC/8(LX)

2017 : ANNÉE INTERNATIONALE DU TOURISME DURABLE POUR LE DÉVELOPPEMENT

Point 8 de l'ordre du jour (document CEU/60/8)

La Commission,

Ayant entendu l'exposé du Directeur exécutif chargé des programmes opérationnels et des relations institutionnelles,

1. Le remercie pour ces informations détaillées ;
2. Remercie les États membres d'avoir soutenu l'adoption, par l'Assemblée générale des Nations Unies, de la résolution A/RES/70/193 proclamant l'année 2017 « Année internationale du tourisme durable pour le développement » ;
3. Se félicite de la création du Comité directeur de l'Année internationale du tourisme durable pour le développement ;
4. Note avec satisfaction que l'Année internationale soulignera le rôle du tourisme à l'appui de cinq piliers :
 - a. Croissance économique,
 - b. Création d'emplois, entrepreneuriat et inclusion,
 - c. Préservation de l'environnement et gestion efficace des ressources,
 - d. Promotion et protection des valeurs et du patrimoine culturels,
 - e. Diversité culturelle, compréhension mutuelle et paix
5. Appuie les cinq grands axes d'intervention exposés dans le document, à savoir :
 - a. Plaidoyer,
 - b. Sensibilisation du public,
 - c. Création et diffusion de savoir,
 - d. Politiques à mener,
 - e. Responsabilité sociale des entreprises et partenariat public-privé
6. Accueille favorablement la proposition du secrétariat de tenir la cérémonie d'ouverture et de clôture en Europe, en l'occurrence à Madrid (Espagne) et à Genève (Suisse), respectivement ;
7. Encourage vigoureusement les États membres et les acteurs privés du tourisme à se mobiliser et à participer activement aux activités et aux programmes organisés par l'OMT, mais aussi à conduire leurs propres initiatives pour marquer l'importance de cette Année internationale ;
8. Remercie le secrétariat de l'OMT de coordonner les activités au titre de l'Année internationale.

.....

CEU/DEC/9(LX)

Organisation internationale ST-EP
Point 9 de l'ordre du jour (document CEU/60/9)

La Commission,

Ayant entendu l'exposé du Secrétaire général,

1. Le remercie pour son rapport détaillé ;
 2. Se réjouit des progrès réalisés pour transformer la Fondation ST-EP en nouvelle organisation internationale ST-EP à part entière ;
 3. Encourage les Membres à adhérer à la nouvelle organisation.
-

CEU/DEC/10(LX)

DÉBAT GÉNÉRAL
TOURISME ET SÉCURITÉ : VERS UN CADRE POUR DES VOYAGES FLUIDES ET PLUS SÛRS EN TOUTE SÉCURITÉ

Point 10 de l'ordre du jour (document CEU/60/10)

La Commission,

Ayant entendu le débat général sur le thème « Tourisme et sécurité : vers un cadre pour des voyages fluides et plus sûrs en toute sécurité »,

1. Remercie le Secrétaire général pour son intervention ;
2. Rappelle les principes fondamentaux de la résolution A/RES/578(XVIII) de l'Assemblée générale de l'OMT sur la facilitation des déplacements touristiques et le programme de travail 2016-2017 faisant de la promotion de la sûreté et de la fluidité des voyages l'une des priorités de l'OMT ;
3. Constate que le contexte géopolitique, économique et de sécurité à l'échelle mondiale est en pleine évolution et a des effets sur l'ensemble du secteur et convient de la nécessité d'aborder la question du tourisme et de la sécurité de manière responsable et collective ;
4. Souligne l'importance des conclusions de la Réunion de haut niveau sur le tourisme et la sécurité, à savoir :
 - a. La situation actuelle en matière de sûreté et de sécurité est un problème mondial exigeant une riposte mondiale ;
 - b. Les pays visés ont besoin de soutien collectif pour traverser cette épreuve et permettre le redressement ;
 - c. Il est crucial de faire passer des messages clairs, y compris par une gestion adéquate des médias ;
 - d. Le secteur public et le secteur privé doivent planifier, travailler, communiquer et intervenir ensemble ;
 - e. L'exactitude et la mise à jour constante des conseils aux voyageurs sont d'une importance critique ;
 - f. Il est indispensable de mettre en commun les données d'expérience et les meilleures pratiques pour que les pays puissent apprendre les uns des autres ; et
 - g. L'OMT est invitée à créer un groupe de travail pour faire avancer ces discussions à l'échelle mondiale, dans la perspective possible de l'établissement, à terme, d'une charte sur la sûreté et la sécurité pour le secteur du tourisme ;
5. Se félicite de la création de ce groupe de travail ;
6. Insiste sur l'importance de trouver un bon équilibre entre faciliter les voyages et renforcer la sûreté et la sécurité ;
7. Souligne la nécessité d'une plus grande exactitude des conseils aux voyageurs ainsi que le rôle croissant des technologies à cet égard, de la formation des employés et de la création de programmes éducatifs ;
8. Estime qu'il est essentiel de fournir des données factuelles sur l'impact de l'adoption de mesures en faveur de déplacements fluides pour aider les gouvernements à prendre les décisions voulues à l'aide d'éléments précis, en concertation avec d'autres organismes gouvernementaux ;
9. Rappelle le rôle décisif des médias et son influence sur les destinations touchées par une crise de quelque nature que ce soit ;

10. Invite les États membres à prêter une attention particulière à la préparation aux crises et aux communications en temps de crise et encourage à cet égard les États membres à utiliser la trousse à outils de l'OMT pour la gestion des crises ;
11. Reconnait l'importance, pour le tourisme, de l'existence d'une politique de transport efficace ;
12. Souligne le rôle crucial d'une bonne coordination et de l'échange d'informations entre les différents ministères, le secteur public et le secteur privé et les acteurs concernés ;
13. Encourage les États membres à faire part des meilleures pratiques en ce qui concerne l'utilisation des technologies dans le domaine de la sûreté, de la sécurité et de la fluidité des voyages, qui peuvent être du plus grand intérêt pour tous les États membres de l'Organisation ;
14. Remercie les Membres affiliés de l'OMT pour leur précieuse contribution et leur demande d'établir des synergies avec les acteurs du secteur public ;
15. Invite le secrétariat à continuer de travailler en relation étroite avec les États membres, d'autres entités du système des Nations Unies comme l'ONUDC, les Membres affiliés, le secteur privé et les médias ;
16. Demande au secrétariat de tenir à jour, de revoir et de diffuser autant que possible auprès des différentes parties prenantes les résultats, textes de référence et rapports sur ce sujet pour permettre une sensibilisation et l'échange de savoir ;
17. Demande au secrétariat d'organiser un forum européen prévoyant des discussions sous forme de tables rondes et des débats dans le but d'étudier cette question dans ses multiples dimensions ;
18. Remercie les États membres pour leurs exposés intéressants et la qualité des échanges.

.....

CEU/DEC/11(LX)

DATE ET LIEU DE LA SOIXANTE ET UNIÈME RÉUNION DE LA COMMISSION

Point 11 de l'ordre du jour (document CEU/60/11)

La Commission,

Ayant pris connaissance du document CEU/60/11 et des informations fournies par le Secrétaire général,

1. Remercie le Ministère du tourisme de la République de Bulgarie de s'être porté candidat, dans ses lettres datées du 21 août 2015 et du 29 février 2016, pour accueillir la soixante et unième réunion de la Commission de l'OMT pour l'Europe ;
2. Remercie l'Agence de tourisme de la République de Moldova de s'être portée candidate, dans sa lettre datée du 23 mars 2016, pour accueillir la soixante et unième réunion de la Commission pour l'Europe ;
3. Exprime ses remerciements et sa gratitude à la Ministre du tourisme de la République de Bulgarie pour sa décision de retirer la candidature bulgare pour accueillir la soixante et unième réunion de la Commission pour l'Europe en faveur de la République de Moldova ;
4. Félicite la République de Moldova, élue à l'unanimité pour accueillir la soixante et unième réunion de la Commission, qui se tiendra à Chisinau.

.....

CEU/DEC/12(LX)

AUTRES

Point 12 de l'ordre du jour

La Commission,

1. Prend note de l'annonce faite par la République slovaque, laquelle assume la présidence de l'UE au deuxième semestre 2016, concernant le prochain Forum européen du tourisme qui se tiendra à Bratislava (Slovaquie), les 10-11 octobre 2016 ;
2. Remercie le Président de la Commission régionale pour l'Afrique pour son intervention.

.....
REMERCIEMENTS AU PAYS HÔTE

La Commission

Exprime ses vifs remerciements au Ministère de l'économie de la République de Lituanie pour sa chaleureuse hospitalité et les dispositions optimales prises aux fins de la tenue de la soixantième réunion de la Commission de l'OMT pour l'Europe et du séminaire technique « Nouveaux modèles d'affaires : perturbations et occasions à saisir », les 25 et 26 mai 2016, respectivement, à Vilnius (Lituanie).

.....

**3. PARTICIPANTS À LA SOIXANTIÈME RÉUNION
DE LA COMMISSION DE L'OMT POUR L'EUROPE**

1. États membres suivants appartenant à la région Europe : Albanie, Allemagne, Autriche, Azerbaïdjan, Bélarus, Bulgarie, Chypre, Croatie, Espagne, ex-République yougoslave de Macédoine, Fédération de Russie, France, Géorgie, Grèce, Hongrie, Israël, Italie, Lituanie, Malte, Monaco, Monténégro, Pays-Bas, Pologne, Portugal, République de Moldova, République tchèque, Roumanie, Saint-Marin, Serbie, Slovaquie, Suisse, Turquie et Ukraine.
 2. Observateur : Président de la Commission régionale pour l'Afrique
 3. Membres affiliés suivants : Airbnb, Amadeus, Aviareps, Commission européenne du tourisme, Reviewpro, Travel Weekly Group et TripAdvisor ;
 4. Organisations internationales suivantes et autres entités : ECPAT International, Institut européen des itinéraires culturels (Conseil de l'Europe), Chambre du tourisme de Lituanie, Association lituanienne de tourisme.
-

LISTE DES PARTICIPANTS

I. MEMBRES EFFECTIFS EUROPÉENS